

se trouver en possession des trois bandes dont se composait la frise d'un de ces tombeaux, ce que jusqu'à présent le hasard n'a pas réalisé. Les esclaves, on le comprend facilement, ne pouvaient prétendre à des tombeaux d'une ordonnance aussi monumentale. On se contentait de leur graver une épitaphe sur un bloc de pierre habituellement de la forme d'un carré pourvu d'un couronnement triangulaire. Dans de telles conditions, il est tout simple que les épitaphes d'esclaves aient mieux résisté que les épitaphes d'*honorati*, gravées sur de longues et étroites pierres, aux diverses chances de destruction qui les ont assaillies depuis l'antiquité.

M. V... possède une inscription tumulaire gravée sur pierre très-grande, de la forme d'un fronton terminé, de chaque côté, par un cippe figurant un acrotère. Je ne doute pas que cette pierre ne fût autrefois élevée sur deux colonnes ou deux murs de retour et ne formât le fronton d'un édicule carré, assez semblable au tombeau antique de Lyon, maintenant détruit, auquel on avait donné le nom de « tombeau des deux amants » (1), genre de monuments funéraires que M. L. Rénier a souvent rencontré en Afrique.

A. ALLMER.

(1) Voir la représentation de ce tombeau, page 469 des *Antiquités de la ville de Lyon*, par le Père D. D. C. J. (Dominique de Colonia), de la Compagnie de Jésus, Lyon 1738.